

Visioconférence

« Retour d'expérience : accompagnement à l'amélioration des conditions de travail dans les ateliers partagés »

Jeudi 21 novembre 2024

Nous avons souhaité aborder ce thème en visioconférence car les ateliers partagés revêtent des conditions de travail particulières compte-tenu de la présence de machines-outils, de manipulation et de stockage de matériaux, entre autres considérations, ayant une incidence sur la santé et la sécurité au travail.

Cette note vise à synthétiser les grands thèmes abordés durant la visioconférence par les intervenant·es mais également par les participant·es au travers des questions qu'ils ou elles ont pu poser.

Objectifs

- Sensibiliser à la Qualité de Vie au Travail dans les ateliers partagés
- S'inspirer à travers des retours d'expérience

Partenaires - intervenants

- Sophie Chaudron, Chargée de mission à l'[ARACT Nouvelle-Aquitaine](#)
- Benjamin Maugey, Coordinateur de l'Atelier [La Smalah](#) (40)

Grands axes évoqué

La modalité d'action collective et ses objectifs

Objectifs de l'accompagnement

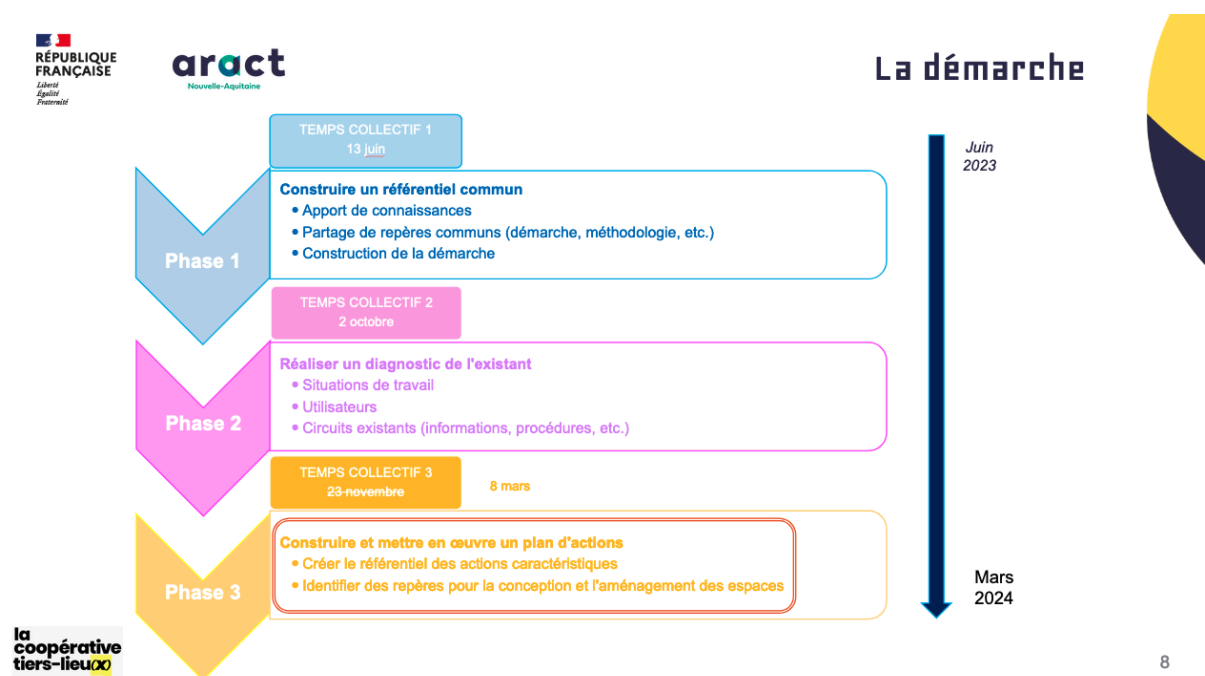
Faire un état des lieux des pratiques professionnelle dans les ateliers partagés afin de :

- Répondre aux demandes & aux problématiques des ateliers partagés présents sur les questions d'aménagement de leurs espaces et de conditions de travail ;



- Favoriser l'accès à tous les professionnels au sein des espaces ;
- Identifier les besoins d'usages des différents professionnels ;
- Faire le lien entre les besoins d'usages des différents utilisateurs et les espaces disponibles ;
- Anticiper et gérer les problématiques de « cohabitation » entre les différentes populations utilisatrices ;
- Favoriser les interactions, les échanges, le partage de pratiques au sein des espaces ;
- Prévenir l'usure professionnelle pour les utilisateurs des ateliers au sein des TL.

La démarche



8

Modalités d'accompagnement proposées

- Une alternance entre des temps individuels (au sein de chaque structure) et collectifs (inter structures) ;
- Un transfert de compétences : données théoriques et outils de recueil de données ;
- Une autonomisation des participants au projet sur la réalisation du diagnostic ;
- Un accompagnement et un appui de l'ARACT NA et de la Coopérative Tiers-Lieux ;
- Une capitalisation et un transfert des données à l'ensemble des structures de NA et plus largement sur le territoire ;

Les acteurs de l'action



La Région
Nouvelle-Aquitaine



LA CHIFFONNE RIT



La méthodologie et les outils mutualisés

Pour vous un atelier partagé c'est quoi ?

En termes de maturité, la représentation de ce qu'est un atelier partagé inégale sur le territoire.

Espace de partage et de mise en commun d'outils, moyens et savoirs faire, à destination des professionnels et des citoyens sur un territoire donné (relocalisation de compétences, attractivité du territoire), autour d'activités manuelles de création.

Réaliser le diagnostic de l'existant

Lister l'ensemble des situations de travail :

- Recueil des situations de travail pour chaque activité cible des ateliers ? Quid des utilisateurs clients ?
- Observations et entretiens réalisés sur le terrain par les binômes et l'Aract Nouvelle-Aquitaine pour comprendre l'activité des utilisateurs ;
- Formalisation et validation des situations de travail au sein de chaque espace ;
- Enrichir et finaliser la liste des situations de travail, Aract ;



- Commencer à hiérarchiser et à prioriser en fonction des thématiques identifiées ;
- Repérer les situations caractéristiques.

La capitalisation et les enseignements

Rapport d'étonnement

Pour un certain nombre, l'atelier partagé est plutôt une **somme d'individus** où la cohérence d'activité n'existe pas toujours alors que pour d'autres c'est la **location d'espace autour d'un idéal social** conjoint et construit collectivement.

- Difficultés à partager autour de pratiques professionnelles, outils, etc. ;
- Difficultés à identifier des communs et faire consensus.

- Une difficulté à mobiliser les espaces, dès le début de l'action collective ;
- Des problématiques de charge de travail ;
- Des problématique stabilité des collectifs ;
- Une méconnaissance des activités réalisés dans les TL ;
- Des difficultés de dialogue en lien avec le travail au sein des TL ;
- Des process décisionnel flou, qui reposent souvent sur une ou deux personnes et dont ce n'est pas la responsabilité (facilitateur) ;
- Peu ou pas de culture du risque (DU, etc.) ;
- Une méconnaissance des acteurs relais (assurance, juridiques, sécuritaire, etc.) ;

> Seuls les espaces fondés sur l'idéal social conjoint et construit collectivement ont poursuivi l'accompagnement.

Diagnostic de l'action collective



1. Process de discussion et de prise de décision en prenant en compte le travail, quasi inexistant.
2. Gestion des espaces, décorrélé d'une stratégie ;
3. Gestion du risque sécurité.

Comment fait-on pour prendre des décisions sans avoir d'espace pour discuter du travail ? Avec qui ? Pourquoi ? Comment ?


La gestion du risque était la problématique initiale de l'accompagnement, elle s'est trouvée reléguée au 3ème plan parce qu'ils n'arrivent pas à dialoguer donc



l'accompagnement a été adapté sur le dialogue pour la prise de décision, les espaces de travail et la gestion du risque.

Des outils



Gouvernance

Numéro et adresse de l'établissement/structure de travail

Gouvernance / processus
 Adm. des bureaux
 Réunion mensuelle membres actifs
 Réunion bureaux toutes les semaines bureaux latitude décisionnel

Adhérents et utilisateurs

Adresses/Médias/ services communs

Compétences sur :

Les résultats du travail et la performance de la structure	Le collectif de travail	Les individus

Espace de travail

Numéro et adresse de l'établissement/structure de travail

Secteur des experts de travail

Adresses/Médias/ services communs

Compétences sur :

Les résultats du travail et la performance de la structure	Le collectif de travail	Les individus

Gestion des risques

Numéro et adresse de l'établissement/structure de travail

Secteur des experts de travail

Adresses/Médias/ services communs

Compétences sur :

Les résultats du travail et la performance de la structure	Le collectif de travail	Les individus

Analyser la situation

Personnes concernées	Organisation	Espace / environnement de travail	Matériel / Equipement	Risque / Accessibilité / Disponibilité de l'information	Personnes concernées	Organisation	Espace / environnement de travail	Matériel / Equipement	Risque / Accessibilité / Disponibilité de l'information	Autres

Analyser la situation

Personnes concernées	Organisation	Espace / environnement de travail	Matériel / Equipement	Risque / Accessibilité / Disponibilité de l'information	Personnes concernées	Organisation	Espace / environnement de travail	Matériel / Equipement	Risque / Accessibilité / Disponibilité de l'information	Autres

Ils parlent de l'accompagnement : La Smalah

Comment avons-nous vécu l'accompagnement ?

La combinaison du format collectif et individuel a pris un sens supplémentaire pour évoquer les situations de travail. En effet, chaque atelier est différent, chaque artisan et usagers bossent différemment donc nos ateliers partagés ne se ressemblent pas forcément mais les retours d'expériences se croisaient bien. Les temps individuels étaient impliquant car c'est notre quotidien de travail.

La posture adoptée par l'ARACT sur la gestion des risques et conditions de travail, en s'intéressant au quotidien de travail de façon factuelle "Raconte ce que tu fais dans ta journée", permet de révéler beaucoup de points communs avec les autres participants. Cela a été salvateur dans les questionnements de professionnalisation de l'équipe de l'atelier, de l'accueil de stagiaires et d'alternants.... Instinctivement on se référait au cadre réglementaire, qui est très vite contraignant, dont l'approche est anglé par le risque. En conséquence, la façon de répondre au cadre réglementaire semble être d'empêcher la réalisation du risque ce qui nous conduit à dire qu'on ne peut plus rien faire. Or, l'intervenant de l'ARACT nous a aidé à relativiser cela, ainsi on pu avancer, là ou si on se cantonne aux documents réglementaires c'est plus paralysant qu'autre chose.

Les visites sur site espacées dans le temps, peuvent déconnecter l'engagement des ateliers partagés mais cela nous a permis d'organiser un calendrier de travail interne dans les intervalles, ces questions demandant à travailler avec les bénévoles, les stagiaires voire le bureau... Ces intervalles nous ont semblé pertinents, d'autant plus qu'ils étaient

entrecoupés de réunions collectives. Avec mon nouveau collègue de l'atelier partagé, on repart des fiches d'analyse.

Ce qu'on fait concrètement aujourd'hui

On s'est saisi des apprentissages au-delà de l'atelier partagé. On mobilise la démarche pour les stagiaires de nos formations mais également auprès de nos collègues du café.

On est en train de planifier un déménagement sur deux sites et on utilise notre travail dans le cadre des programmes et documents architecturaux.

On utilise la posture transmise par l'ARACT pour la mise en place de nos plateaux techniques de formation.

L'approche vis-à-vis de la sécurité au travail a changé dans notre atelier.

Échanges à bâtons rompus

Il y a des conséquences majeures sur les questions d'assurance.

Bonus

Prévention des risques en FabLab. RFFLabs, MAIF. 2020. Disponible sur : <https://coop.tierslieux.net/document/prevention-des-risques-en-fablab/>

Ce guide pratique de sécurité est destiné aux organisateurs, facilitateurs et responsables d'atelier des Fablabs.

C'est d'abord, et avant tout, un outil de référence pratique pour prévenir les risques d'accident et organiser un atelier Fablab en toute sécurité.

